

Fondation AEQUITAS, à Genève

(FOSC du 24.02.1998, p. 1362)

En vue d'une imminente dissolution et radiation d'office, il est demandé aux créanciers de la fondation AEQUITAS d'annoncer leurs prétentions auprès de l'Autorité de surveillance d'ici le 30 mars 2012.

Adresse: Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance
Rue du Stand 26
Case postale 3937
1211 Genève 3

66973